

# FSU

## Déclaration préalable CTPA du 12 janvier 2011

Dans un contexte de crise économique et sociale qui s'amplifie, le Président de la république et son Gouvernement entendent néanmoins poursuivre dans la voie d'une politique de classe privilégiant une minorité de nantis et accélèrent des réformes qui, à l'instar de celle des retraites, remettent radicalement en cause les principes de justice, d'égalité et de solidarité collective.

De moins en moins légitime dans l'opinion publique, le pouvoir multiplie les dérives mettant en cause les libertés publiques ainsi que les principes fondamentaux de la démocratie afin de faire passer coûte que coûte des mesures totalement impopulaires et il renforce son discours sécuritaire.

Continuant d'instrumentaliser la dette de l'Etat et la situation catastrophique de certains pays européens, il fait de la réduction des dépenses publiques l'axe majeur de son action, négligeant la problématique de l'augmentation des recettes publiques. Aucune véritable politique de relance de l'emploi n'est mise en place alors que le chômage explose (barre des 4 millions largement franchie), touchant des jeunes de plus en plus nombreux. Aucune relance de la consommation n'est à l'ordre du jour alors que l'érosion des salaires et du pouvoir d'achat s'accélère. Tandis que la logique spéculative est repartie de plus belle, le Gouvernement fait le choix d'une politique d'austérité sans précédent depuis 1945 pour la grande majorité de la population : refus du traditionnel coup de pouce en faveur du SMIC et dans la Fonction publique, gel du point d'indice pour 3 ans et hausse des retenues pour pension entraînant pour la quasi totalité des fonctionnaires la baisse des traitements nets. Partout, la précarité s'est envolée : contraint à l'ouverture de négociation dans la Fonction publique par les organisations syndicales dont la FSU, le Gouvernement refuse tout plan de titularisation et prétend en revanche imposer des modes pérennes de recrutement des contractuels.

Les services publics et principalement celui d'Education restent la cible privilégiée des attaques gouvernementales.

Etranglé par les successions de suppressions de postes, le service public d'éducation est l'objet d'une transformation radicale de ses missions et de son pilotage à travers une série de réformes que nous combattons. Cette politique de transformation idéologique de l'Ecole met en œuvre un fonctionnement ségrégatif du système éducatif remettant en cause la démocratisation, à travers l'Ecole du socle, organise le démantèlement du cadre national en privilégiant le pilotage par l'échelon local, et cherche à imposer une conception de la formation, des métiers, des missions, des services et des carrières bafouant les qualifications et les statuts des personnels.

La préparation de la rentrée 2011 se situe dans l'accentuation de cette politique de désengagement de l'Etat et d'atomisation du service public. Le schéma d'emploi 2011-2013 a rendu public la vision que le ministère a de l'école. Supprimer des postes quelles qu'en soient les conséquences...

Ainsi, le Budget 2011 prévoit 16 000 suppressions d'emplois dans le service public d'éducation alors que les effectifs élèves vont augmenter. Dans le même temps le secteur privé bénéficie d'un traitement de faveur : non seulement le principe des 20% des mesures totales de suppression ne lui était pas appliqué dans le projet mais une partie des suppressions d'emplois qui aurait dû concerner le privé est imputée au public.

Nous souhaitons disposer en CTPA d'informations concernant la préparation de rentrée dans le secteur privé.

Dans l'académie, déjà lourdement taxée depuis 4 ans tous les niveaux d'enseignement et tous les secteurs sont concernés :

**- dans le 1<sup>er</sup> degré :**

La dotation annoncée marque une nouvelle fois le renoncement à toute ambition d'amélioration de la situation de l'enseignement du premier degré. Déjà sous dotée, voyant ses effectifs augmenter (+ 2995 élèves attendus à la rentrée 2011), dans un cadre de doute sur la sincérité des chiffres annoncés, notre académie devra rendre des postes (retrait de 120 emplois) alors que la rentrée de cette année aura été caractérisée par des régressions majeures pour le premier degré :

- Situation catastrophique du remplacement ( le décompte des journées non remplacées marque une dégradation inédite ), conséquences négatives de la réforme de la formation , suppression de postes d'AVS, suppression du samedi matin qui n'avait d'autre objectif que de réduire le nombre de personnels spécialisés et dont le constat accablant qui en est fait est maintenant instrumentalisé par le Ministère pour engager une réorganisation certainement productrice de futurs gisements d'emplois sous couvert de modification des rythmes scolaires....

**- dans le second degré :** alors que les effectifs augmentent de 1169 élèves en particulier en collège (+ 741 élèves), l'académie doit rendre 493 emplois. Le poids prévisionnel des HS est en augmentation, passant au global de 11,42% à 11,62%, ce qui va amplifier les suppressions de postes dans les établissements qui vont être encore plus brutalement que l'an dernier confrontés à des suppressions effectives de postes.

**- chez les personnels administratifs :** contrairement à ce que vous aviez annoncé Monsieur le Recteur , l'académie n'est pas du tout épargnée puisqu'elle rend 25 emplois sans compter le volant de 32 emplois supprimés dont la ventilation est encore à déterminer. Les effets de la réforme de l'Etat à travers la mise en œuvre de la RGPP sont dévastateurs dans les services administratifs tant au niveau des structures déconcentrées que dans les EPLE. Partout la surcharge de travail est impitoyable. Le déficit en postes dans l'académie par rapport au barème reste record.

En outre, la mise en œuvre de ce Budget d'austérité sans précédent traduit un renforcement de la déconcentration. Les gisements de suppressions d'emplois ne sont plus déterminés a priori par le Ministère qui confie désormais aux Recteurs, déjà récompensés par une prime à la casse du service public d'éducation, le soin de les justifier.

Les choix que vous avez opérés, Monsieur le Recteur, sont pour nous inacceptables :

- « rationalisation » des structures et de l'offre de formation : augmentation des effectifs par division y compris en BTS, suppression d'options, application des horaires plancher...
- Utilisation des réformes dont l'un des objectifs que nous avons toujours dénoncé est de récupérer un volant significatif de moyens : réformes des lycées, de la voie technologique STI STL, de la voie professionnelle (assèchement des capacités d'accueil en BEP, diminution de 10% de celles des CAP en contradiction avec les engagements du MEN (BO spécial du 2 février 2009) qui recommande de maintenir une offre suffisante en CAP en parallèle avec les BP3 et alors que les BP3 sont loin d'avoir fait la preuve de leur efficacité en terme de réussite des élèves)
- Révision de la carte des ZEP qui se traduit par une réduction drastique de son

périmètre : diminution au total de plus de la moitié des établissements, lycées éjectés de façon totalement arbitraire, éradication des ZEP dans le 92...

- Dans le premier degré suppression de 75 emplois d'intervenants extérieurs en langues. La politique de diversification des langues vivantes passe pour nous obligatoirement par la présence d'intervenants extérieurs ou de professionnels qualifiés pour enseigner les langues, et pas seulement l'anglais.

La rentrée 2011 s'annonce donc comme une des pires jamais connues : suppressions effectives et massives de postes, réduction de l'offre de formation, nouvelle aggravation des conditions d'encadrement, d'enseignement et d'études, renforcement du tri social avec relégation des élèves les plus en difficulté accélération des inégalités entre les élèves, entre les établissements dans une académie dont tous les rapports (IG) ou études (PISA) soulignent déjà la situation préoccupante renforcée par les politiques éducatives actuelles.

En ce qui concerne les informations et les modalités de mise en œuvre au niveau académique de la préparation de rentrée, nous tenons de nouveau à dénoncer l'absence de transparence et de dialogue :

- Notice de présentation des grandes masses encore plus minimaliste que par le passé et se livrant à de véritables prouesses tautologiques: paragraphe sur les critères de répartition des moyens dont l'énoncé relève de la lapalissade ce qui évite de donner les critères précis de répartition,, maintien d'une ligne « lycée » qui en fusionnant LGT et LP ne permet plus aucune visibilité...Nous souhaitons donc savoir sur quels critères précis vos services ont calculé les dotations départementales et ventilé les grandes masses entre les LGT et les LP. En outre, nous rappelons que les disparités d'effectifs sont souvent importantes entre les chiffres donnés en CTPA et ceux annoncés en CTPD où la sous estimation permet de satisfaire la logique de suppressions de postes. Nous exigeons donc une totale cohérence entre les deux niveaux d'instance paritaire.
- sur les établissements protégés : les critères et la liste ont été établis en toute opacité, sans aucune information et encore moins discussion dans les CA des établissements ZEP, et hors tout GT avec les organisations représentées en CTP. Ces documents n'ont même pas été transmis dans les documents préparatoires. Quelle méthode de travail est prévue ?
- sur la carte des formations y compris en LV : nous ne pouvons accepter les modalités de gestion de ce dossier qui relève du fait accompli : absence d'information et de discussion dans les CA des établissements, aucun GT programmé dans le cadre du CTP et suffisamment en amont de celui-ci pour permettre de réelles discussions, documents ou informations très parcellaires,...

Pour la FSU et ses syndicats , d'autres choix doivent être faits pour l'Ecole et la société, permettant de réaffirmer le rôle et la place des services publics garants de l'intérêt général et des solidarités. C'est ce que nous exigerons lors de la journée de manifestation unitaire du 22 janvier et des suites qui lui seront données, afin que l'Ecole publique remplisse ses objectifs ambitieux de diversification et de démocratisation.

